VILLENEUVE LEZ AVIGNON

PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT GRAPHIQUE

Emplacements réservés

Echelle : 1 / 7500

Historique de l'élaboration du PLU :

Mis en révision le 26/09/2013

PADD débattu les 25/12/2016 et 20/02/2019

Document arrêté le 18/06/2019

Document approuvé le 02/07/2020

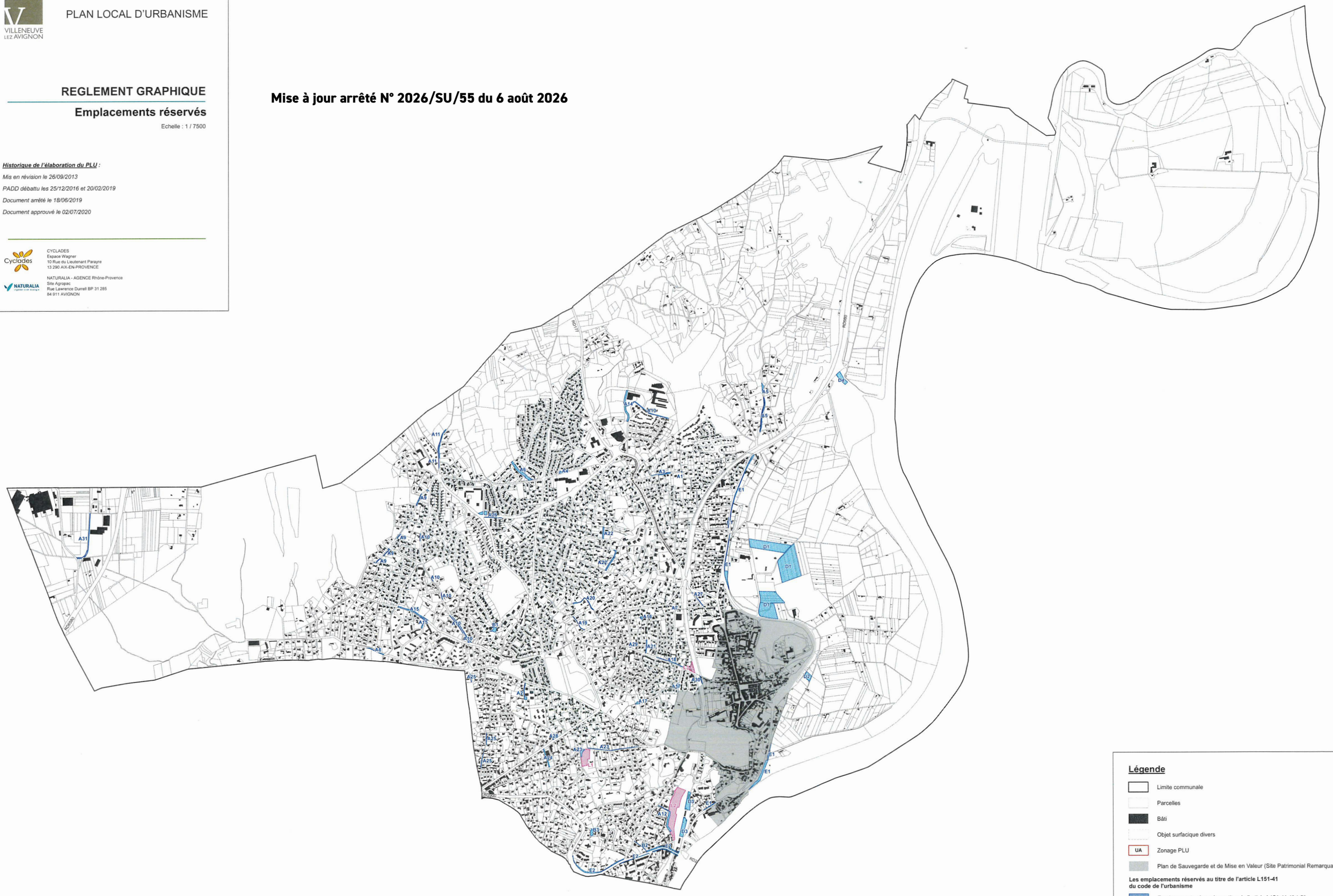
Cyclades

CYCLADES
Espace Wagner
10 Rue du Lieutenant Parayre
13 290 AIX-EN-PROVENCE

NATURALIA

NATURALIA - AGENCE Rhône-Provence
Site Agropac
Rue Lawrence Durrell BP 31 285
84 911 AVIGNON

Mise à jour arrêté N° 2026/SU/55 du 6 août 2026



N

0 250 500 750 1 000 Mètres

Sources: Cadastre© Droit de l'Etat réservé, 2018

Légende

- Limite communale
- Parcelles
- Bâti
- Objet surfacique divers
- UA — Zonage PLU
- Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (Site Patrimonial Remarquable)

Les emplacements réservés au titre de l'article L151-41 du code de l'urbanisme

- Emplacements réservés au titre de l'article L151-41-1° à 3°
- Emplacement réservé pour réalisation de logements sociaux au titre du L151-41-4°